Presse 2017

Un dimanche pour chasser les idées reçues

La Fédération départementale des chasseurs du Var organise, dimanche 15 octobre, la 5e édition de l'opération devenue incontournable « Un dimanche à la chasse ». Destinée au grand public, cette initiative permet aux non-chasseurs qui le souhaitent une immersion, le temps d'une matinée, au cœur d'une partie de chasse, telle qu'elle est pratiquée sous toutes ces formes. L'opération vise ainsi à faire connaître, en toute sécurité, la réalité de la chasse et *« confirmer l'engagement des chasseurs dans la voie d'une relation équilibrée et durable avec tous les autres usagers des milieux naturels. Elle veut également témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique, bien loin des clichés qu'on pourrait parfois lui attribuer ! »*

Pour l'occasion, vingt-deux sociétés de chasse du département ont répondu présent (dont en centre Var, Néoules, Mazaugues, Ollières, Barjols/Tavernes, Carcès, Brignoles et Le Cannet-des-Maures). Chaque société proposera, ce jour-là, un ou plusieurs modes de chasse, entre la battue au grand gibier (sangliers, chevreuil, cerf), la chasse devant soi au chien d'arrêt, la chasse de la grive au poste ou à la glu et la vénerie du lièvre. Après un café de bienvenue au lieu de rendez-vous, chaque participant accompagnera un ou plusieurs chasseurs confirmés connaissant très bien le territoire. Le bilan de la matinée sera réalisé par le président de chasse avant de partager un déjeuner afin de poursuivre la discussion entre chasseurs et non-chasseurs. À l'issue de la journée, un livret pédagogique sera remis à chaque participant.

Infos pratiques :

Inscription par téléphone ou internet avant le 12 octobre, dans la limite des places disponibles, à la Fédération (04.94.80.06.95). Gratuit.

Var-matin 29 septembre 2017

Var-matin 02 octobre 2017

BRIGNOLES

Permanences à la C.C.I.V.

Voici le calendrier des permanences de la C.C.I.V. du Var agence de Brignoles :

- A.P.A.S. Provence (service social bâtiment) le vendredi 27 octobre de 9 h 30 à 11 h 30 sans rendez-vous.
- C.I.P. (centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises) jeudi 19 octobre après-midi, sur rendez-vous uniquement. Contact 04.94.22.63.00.
- Expert comptable , mardis 10 et 24 octobre matin sur rendez-vous uniquement. Contact 04.94.22.63.05.
- Pro BTP, mardis 3, 10 et 17 octobre de 9 à 11 h 30 sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous uniquement. Composer le 04.96.20.70.00.
- R.S.I. (régime social des indépendants), sur rendez-vous uniquement . Connectez-vous sur www.rsi.fr/coteazur
- Syndicat des patrons boulangers et boulangers pâtissiers, jeudi 5 octobre sur rendez-vous uniquement. Contacter M. Helft 04.94.46.42.91.

Fédération des chasseurs du Var : «Vous êtes non chasseur ?»

Dimanche 15 octobre, la Fédération des chasseurs du Var vous invite pour vous faire découvrir la chasse. Accompagnez des chasseurs, le temps d'une matinée et découvrez la nature autrement ! Le midi un repas vous sera offert. Chassez les idées reçues et participez gratuitement à l'opération «Un dimanche à la chasse».
Inscriptions avant le 12 octobre, en téphonant au 04.94.80.06.95.

FNACA

Le comité FNACA de Brignoles tiendra son assemblée générale, le samedi 14 octobre, au hall des Expositions, à 10 h 30, suivi d'un déjeuner récréatif. A partir de 9 h, distribution des nouvelles cartes.

CCAS de Brignoles

Des ateliers équilibre et ergothérapie pour les 60 ans et + auront lieu les lundis de 14 à 15 heures du 18 septembre au 4 décembre au foyer des anciens, 7 rue Louis Maitre.
Participation gratuite sur inscription au 04.98.05.93.82.

Francis Giorgi, président de la Société de chasse Lou Pardigaou

« Dimanche à la chasse : chasser les idées reçues »

BORMES-LES-MIMOSAS

Interview express

Lou Pardiagou, la société de chasse de Bormes créée en 1936, compte environ 200 adhérents. Ce dimanche 15 octobre, comme chaque année, elle participe à l'opération nationale « Un dimanche à la chasse » lancée en 2013. Le point avec le président Francis Giorgi, également administrateur de la Fédération départementale des chasseurs du Var.

Comment les personnes intéressées doivent-elles s'inscrire ?
Par téléphone (04.94.80.06.95) afin que l'on puisse les assurer. Nos visiteurs viennent assister à une partie de chasse, il n'est pas question d'y participer activement. Il faut un permis de chasse pour manier une arme.

Quel sera le déroulé de la matinée ?
Nous équiperons tout le monde de gilets orange fluo. Des bottes et un solide pantalon sont recommandés. Nous posterons nos visiteurs près de postiers, dans l'attente du gibier poursuivi par les chiens.

De quelle chasse s'agit-il ?
Une battue au gros gibier. Nous avions prévu des chasses au petit gibier par le passé, mais il était compliqué de prévoir des lâchers de faisans sans être sûr que des gens viendraient.

Où se déroulera la chasse ?
Avec 10000 hectares de forêt, ce n'est pas la place qui manque ! Le lieu de rendez-vous est fixé au bistrot du Pin à 7 h, dimanche. Nous accueillerons les visiteurs avec un café et leur proposerons un casse-croûte dans la matinée.

Quel est l'enjeu de cette journée ?
Pour le public, se faire une idée de la réalité d'une battue, chasser les idées reçues. Nous sommes conscients des accidents récents qui ont entaché la pratique de la chasse. Les mineurs de plus de 12 ans et accompagnés d'un adulte, sont autorisés à participer à cette découverte. Peut-être que cela fera naître des vocations.

RECUEILLI PAR S. M.

■ Un dimanche à la chasse Solliès-Ville a également lieu à Solliès-Ville, rens. : 06.13.18.15.45.

■ A l'issue de la journée, un livret pédagogique sera remis à chaque participant.

Var-matin 11 octobre 2017

Var-matin 17 octobre 2017

En forêt de bon matin avec les chasseurs de sangliers

Brignoles Pour sa 5e édition, la société de chasse participait à l'opération « Un dimanche à la chasse », où les non-pratiquants ont pu découvrir la discipline lors d'une battue matinale

Il fallait être levé de bonne heure pour participer à la battue d'hier matin. Dès 7 h 30, une quinzaine de chasseurs de la société brignolaise étaient rassemblés chez leur président, Christian Zéma. Accompagnés exceptionnellement de quelques non-chasseurs participant à la matinée « Un dimanche à la chasse ». Une opération nationale visant à témoigner des règles de la pratique, et ce en toute sécurité, en plein terrain de chasse.

Poser le cadre

Avant d'embarquer dans les pick-up pour rejoindre la colline du Val de Camps, un rappel des règles de sécurité s'impose. « *Balisez bien le secteur, gardez toujours vos gilets fluo, ne tirez pas en direction des maisons, routes, et voies ferrées* », clame un chasseur. Uniquement obligatoires pour les porteurs d'une arme, des gilets fluo ont tout de même été offerts aux invités du jour.

Pour cette chasse au sanglier (un autre groupe était parti sur une chasse au lapin), nous suivons Raymond Giors, adjoint au chef de battue, et chasseur depuis vingt-huit années. Ce traqueur navigue entre les postes élevés situés aux extrémités et au centre de la zone de battue en compagnie de ses cinq chiens : « *Il y a du grand vendéen, griffon bleu, et porcelaine croisé gascon. Des races rustiques qui ne craignent pas les broussailles.* »

Le président de la société de chasse de Brignoles, Christian Zéma *(au premier plan)*, a supervisé la bonne tenue de la battue qui accueillait des non-chasseurs. (Photos Hélène Dos Santos)

Hors des sentiers battus

Pied à terre dans la colline. La brume dissimule le ciel, tandis que le sol est humide. Raymond, lui, inspecte déjà le sol. Quelques mètres plus loin, les broussailles sont bien aplaties : « *Des sangliers dormaient ici* », indique-t-il. Les chiens sont lâchés en éclaireurs, suivis de loin par leur maître au son de la cloche qu'ils portent. L'un d'eux s'arrête et guette.

Raymond charge son fusil et se tient prêt, avant de retirer la cartouche après quelques instants : « *Par sécurité, on ne peut charger l'arme qu'avant le moment opportun.* » Tandis que des coups de feu sont audibles plus loin, le chasseur se tient régulièrement informé de l'évolution de la battue. Dans notre avancée, la végétation devient très dense, au point de devoir ramper sur plusieurs mètres au prix de quelques écorchures. « *La chasse, c'est du sport* », souffle Raymond, qui parcourt en moyenne « *6-7 kilomètres* » lors d'une chasse. Le tout à flanc de colline.

Pas de sanglier abattu ce jour

Après plus de trois heures de traque, les équipes se rejoignent. Christian Zéma dresse le bilan : « *Nous n'avons pas eu de sanglier aujourd'hui. Les chiens en ont poursuivi un jusqu'au début de la zone des Consacs mais sans succès.* »

Sur la route du retour, les dégâts provoqués par les sangliers sont visibles, en particulier sur le rond-point de La Celle : « *Vu qu'ils manquent d'eau et de nourriture dans la colline, ils n'ont plus peur de venir près des habitations. Des groupes dorment régulièrement sur des parcelles non débroussaillées, et qu'il faudrait entretenir pour les faire bouger, entre la DN7 et l'A8* », déplore Christian Zéma.

Réunis à leur point de départ, les participants du jour continuent d'échanger leurs impressions. Et comme de tradition, c'est un verre à la main, qu'André, chasseur depuis 55 années tient à rappeler : « *La chasse, c'est aussi la table, la boisson, et le plaisir de se retrouver.* »

VICTOR TILLET

En chiffres

22
Les sociétés de chasse qui participaient à l'opération « Un dimanche à la chasse ».

266
Le nombre d'adhérents de la société de chasse de Brignoles.

80-100
Il s'agit du nombre de sangliers prélevés en moyenne par les chasseurs brignolais pendant la saison de chasse.

4
Les espèces animales régies par des quotas limités de tir.
Il s'agit du chamois, du mouflon, du chevreuil et du cerf.
Le sanglier, lui, peut être abattu sans limites.

Var-matin 17 octobre 2017

« Un dimanche à la chasse », la sécurité avant tout

Un accueil convivial mêlant chasseurs et non chasseurs. (Photo HoB)

Vingt-quatre chasseurs de la société de chasse clavèsienne « Lou Kiki », ont accueilli six participants (quatre femmes deux hommes) non chasseurs, dans le cadre d' « Un dimanche à la chasse » organisé par la fédération. *« L'initiative consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent, de se plonger pour une matinée au cœur d'une partie de chasse telle qu'elle est pratiquée sous ses formes les plus diverses dans le département »*, précise la fédération.

Le président insiste sur la sécurité

Accueillis par un « café viennoiseries » à 7h, chasseurs et non chasseurs clavésiens ont pu jouir d'un moment informel d'échanges, avant de prendre connaissance de l'organisation de la matinée (distribution des postes et prise en charge des non chasseurs).

Abel Aragon, président de la société de chasse, faisant allusion aux récents accidents survenus lors de parties de chasse, rappelant le dernier en date dans l'Aveyron qui a fait une victime, a rappelé fermement les règles élémentaires de sécurité de la chasse en battue à l'aide de chiens courants : se déplacer fusil cassé arme déchargée, rester au poste attribué par le chef de battue, respecter l'angle de tir de 30°, ne viser qu'à coup sûr le sanglier et le renard (pour la réserve), ne pas se déplacer après le tir, laisser le constat au chef de battue...

Une journée fructueuse

Sur les six invités qui ont participé à la journée, deux ont la certitude, après avoir partagé la passion des chasseurs, de passer leur permis de chasse.

La prestation est une opération de communication réussie de la fédération en direction de la société civile, puisque l'ensemble des participants a apprécié cette immersion qui semble avoir suscité des vocations de chasseur, à court et moyen terme.

Pour les plus chanceux (suivant le poste), les protagonistes ont assisté au tableau de chasse : deux sangliers éradiqués.

HOB

Société de chasse Lou Kiki, Abel Aragon, tél. : 06.84.75.61.53. loukiki.jimdo.com

Ils ont participé

« Je signe pour le permis »

« J'ai apprécié cette matinée »

Jérémy, 27 ans, et Stacy, 24 ans

Ce jeune couple, Jérémy Vossier (27 ans) et Stacy Portal (24 ans), a été conquis par « Un dimanche à la chasse ». Jérémy, qui nourrissait l'intention de passer son permis, est, depuis cette immersion, convaincu ! Il va envoyer son dossier. Petit plus de la « Fédé », à la suite de sa participation à cette journée: Jérémy s'acquittera d'un permis national de 35 €, au lieu de 198 €, une opportunité, pour un an.

Articles du journal Var-matin